

RAPPORT  
ANNUEL  
**2011**

Capital Desjardins inc. (Société) est une filiale à part entière de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et a le mandat d'émettre des titres sur les marchés financiers pour ensuite investir le produit de ces émissions dans des billets subordonnés émis par les caisses membres de la Fédération.

La Société gère l'information financière en respectant le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, prescrit par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Une section traitant des contrôles et procédures de la Société est présentée à la fin du présent rapport de gestion.

Le présent rapport de gestion, daté du 23 février 2012, fait état des résultats de l'analyse des principaux éléments et changements survenus dans la situation financière de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 en comparaison avec l'exercice antérieur. Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers annuels audités (états financiers), y compris les notes, au 31 décembre 2011.

Des renseignements supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) (sous le profil de Capital Desjardins inc.), où l'on trouve également la notice annuelle de la Société. D'autres renseignements peuvent être obtenus dans le site Internet du Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement) à l'adresse [www.desjardins.com/fr/a\\_propos/investisseurs](http://www.desjardins.com/fr/a_propos/investisseurs), bien qu'aucune information présentée sur ces sites ne soit intégrée par renvoi à ce rapport de gestion.

La Société publie ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, conformément à la décision du Conseil des normes comptables du Canada, les entités ayant une obligation d'information du public doivent publier des états financiers selon un nouveau référentiel comptable, les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les IFRS constituent la Partie I du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) – Comptabilité.

Les états financiers de la Société 2011 sont les premiers états financiers préparés selon les IFRS. Auparavant, la Société appliquait les PCGR du Canada, tels que repris dans la Partie V du Manuel de l'ICCA – Comptabilité. Dans les états financiers, le terme « PCGR du Canada » s'entend des PCGR avant l'adoption des IFRS. Ainsi, les états financiers de la Société sont établis conformément à l'IFRS 1 *Première application des Normes internationales d'information financière*. La direction n'a relevé aucune incidence significative sur ses résultats financiers suite à l'adoption des IFRS. Pour de plus amples renseignements sur les

méthodes comptables ainsi que les rapprochements des données comparatives, veuillez vous reporter respectivement à la note 2 « Principales méthodes comptables » ainsi qu'à la note 4 « Effets de l'adoption des IFRS » aux états financiers.

À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers de la Société. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés respectivement pour désigner les millions et les milliards de dollars.

### MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques de la Société comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux. Ce rapport de gestion comprend des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. Les énoncés prospectifs, dans ce rapport de gestion, comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs de la Société en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés ainsi que les perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, ceux figurant dans les sections « Évolution de la situation économique et de l'industrie » et « Gestion des risques découlant des instruments financiers ». Ces énoncés se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer » et « pouvoir », des verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que des mots et expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale et spécifique. Il est donc possible que ces prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs ainsi que les objectifs et les priorités de la Société, en raison de plusieurs facteurs, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts et que les résultats réels diffèrent sensiblement. Divers facteurs indépendants de la volonté de la Société, peuvent influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion. Ces facteurs incluent ceux décrits dans la section « Gestion des risques découlant des instruments financiers » et comprennent entre autres les risques de crédit, de marché et de liquidité. Mentionnons également au titre des risques, les changements d'ordre législatif ou réglementaire au Québec, au Canada ou dans le monde, comme les changements apportés aux politiques monétaires et fiscales, aux nouvelles directives de présentation de l'information et aux directives réglementaires en matière de liquidités ou les interprétations qui en sont faites ainsi que les modifications et les nouvelles interprétations apportées aux lignes directrices relatives au capital. Citons également des facteurs liés à l'évolution de

# RAPPORT DE GESTION DE CAPITAL DESJARDINS INC. (suite)

CRÉER CHAQUE JOUR  
LE DESJARDINS  
DE DEMAIN

la conjoncture économique et financière au Québec, au Canada ou dans le monde, notamment le taux de chômage; la concentration géographique des activités; les variations des taux d'intérêt et des cours de change; les échanges commerciaux entre le Québec et les États-Unis; la capacité des tiers de respecter leurs obligations envers la Société et le Mouvement; les dépenses de consommation; la demande de crédit; l'effet de la vive concurrence dans un marché fortement perméable à la mondialisation; la présence de nouveaux concurrents et des concurrents établis; les fraudes, y compris celles commises par l'utilisation inédite de nouvelles technologies contre la Société ou le Mouvement et ses membres et ses clients; les procédures judiciaires ou réglementaires et les actions en justice; le comportement d'épargne des particuliers; l'incidence d'éventuels conflits internationaux, y compris le terrorisme, ou les catastrophes naturelles; et les faits nouveaux.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs énumérés ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions défavorables sur les résultats. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques découlant des instruments financiers ». Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont

raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes se révéleront exactes. La Société déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre la situation financière aux dates indiquées ou les résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que les priorités et les objectifs stratégiques de la Société. Ces énoncés peuvent ne pas convenir à d'autres fins. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par elle ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

## SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens)

Au 31 décembre 2011, l'actif total de la Société s'établit à 3 423 313 \$, comparativement à 2 922 480 \$ au 31 décembre 2010. Les actifs de la Société sont composés principalement de billets subordonnés émis par les caisses Desjardins d'une somme de 3 400 000 \$ au 31 décembre 2011, comparativement à 2 900 000 \$ au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011, les billets subordonnés des caisses Desjardins se détaillent comme suit :

	<b>Série C</b>	<b>Série E</b>	<b>Série F</b>	<b>Série G</b>	<b>Série H</b>	<b>Série J</b>
<b>Valeur comptable</b>	300 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	900 000 \$	700 000 \$	500 000 \$
<b>Date d'acquisition</b>	9 mai 2002	30 mars 2009	1 <sup>er</sup> juin 2009	5 mai 2010	23 novembre 2010	15 décembre 2011
<b>Échéance</b>	1 <sup>er</sup> juin 2017	1 <sup>er</sup> avril 2019	1 <sup>er</sup> juin 2021	5 mai 2020	23 novembre 2020	15 décembre 2026
<b>Taux d'intérêt annuel fixe</b>	6,502 % du 9 mai 2002 au 31 mai 2012	6,006 % du 30 mars 2009 au 31 mars 2014	5,791 % du 1 <sup>er</sup> juin 2009 au 31 mai 2016	5,387 % du 5 mai 2010 au 4 mai 2020	4,047 % du 23 novembre 2010 au 22 novembre 2015	5,154 % du 15 décembre 2011 au 14 décembre 2021
<b>Versements des intérêts fixes</b>	Semestriels jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2012	Semestriels jusqu'au 1 <sup>er</sup> avril 2014	Semestriels jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2016	Semestriels jusqu'au 5 mai 2020	Semestriels jusqu'au 23 novembre 2015	Semestriels jusqu'au 15 décembre 2021
<b>Taux d'intérêt annuel variable</b>	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 1,05 % du 1 <sup>er</sup> juin 2012 au 31 mai 2017	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 5,02 % du 1 <sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2019	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 3,93 % du 1 <sup>er</sup> juin 2016 au 31 mai 2021	Non applicable	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 1,57 % du 23 novembre 2015 au 22 novembre 2020	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 2,8665 % du 15 décembre 2021 au 14 décembre 2026
<b>Versements des intérêts variables</b>	Trimestriels du 1 <sup>er</sup> septembre 2012 au 1 <sup>er</sup> juin 2017	Trimestriels du 1 <sup>er</sup> juillet 2014 au 1 <sup>er</sup> avril 2019	Trimestriels du 1 <sup>er</sup> septembre 2016 au 1 <sup>er</sup> juin 2021	Non applicable	Trimestriels du 23 février 2016 au 23 novembre 2020	Trimestriels du 15 mars 2022 au 15 décembre 2026

# RAPPORT DE GESTION DE CAPITAL DESJARDINS INC. (suite)

**CRÉER**

	Série C	Série E	Série F	Série G	Série H	Série J
<b>Remboursement partiel ou total par anticipation au gré de la Société en vue de financer le remboursement par anticipation des obligations de premier rang correspondantes</b>	Remboursables par anticipation, moyennant l'approbation préalable de l'Autorité des marchés financiers (AMF) s'ils sont remboursés avant le 1 <sup>er</sup> juin 2012	Remboursables par anticipation, moyennant l'approbation préalable de l'AMF s'ils sont remboursés avant le 1 <sup>er</sup> avril 2014	Remboursables par anticipation, moyennant l'approbation préalable de l'AMF s'ils sont remboursés avant le 1 <sup>er</sup> juin 2014	Non remboursables par anticipation avant le 5 mai 2015; Le 5 mai 2015 ou après, remboursables par anticipation moyennant l'approbation préalable de l'AMF	Non remboursables par anticipation avant le 23 novembre 2015; Le 23 novembre 2015 ou après, remboursables par anticipation moyennant l'approbation préalable de l'AMF	Non remboursables par anticipation avant le 15 décembre 2021; Le 15 décembre 2021 ou après, remboursables par anticipation moyennant l'approbation préalable de l'AMF
<b>Intérêts à recevoir</b>	1 702 \$	7 507 \$	2 413 \$	7 542 \$	2 990 \$	1 145 \$

Au 31 décembre 2011, le passif total de la Société se chiffre à 3 416 696 \$, comparativement à 2 917 455 \$ au 31 décembre 2010. Les passifs de la Société sont composés principalement d'obligations de premier rang pour la somme de 3 387 519 \$ au 31 décembre 2011, comparativement à 2 888 111 \$ au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011, les obligations de premier rang se détaillent comme suit :

	Série C	Série E	Série F	Série G	Série H	Série J
<b>Valeur nominale</b>	300 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	900 000 \$	700 000 \$	500 000 \$
<b>Date d'émission</b>	9 mai 2002	30 mars 2009	1 <sup>er</sup> juin 2009	5 mai 2010	23 novembre 2010	15 décembre 2011
<b>Échéance</b>	1 <sup>er</sup> juin 2017	1 <sup>er</sup> avril 2019	1 <sup>er</sup> juin 2021	5 mai 2020	23 novembre 2020	15 décembre 2026
<b>Taux d'intérêt annuel fixe</b>	6,322 % du 9 mai 2002 au 31 mai 2012	5,756 % du 30 mars 2009 au 31 mars 2014	5,541 % du 1 <sup>er</sup> juin 2009 au 31 mai 2016	5,187 % du 5 mai 2010 au 4 mai 2020	3,797 % du 23 novembre 2010 au 22 novembre 2015	4,954 % du 15 décembre 2011 au 14 décembre 2021
<b>Versements des intérêts fixes</b>	Semestriels jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2012	Semestriels jusqu'au 1 <sup>er</sup> avril 2014	Semestriels jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2016	Semestriels jusqu'au 5 mai 2020	Semestriels jusqu'au 23 novembre 2015	Semestriels jusqu'au 15 décembre 2021
<b>Taux d'intérêt annuel variable</b>	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 1,00 % du 1 <sup>er</sup> juin 2012 au 31 mai 2017	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 4,97 % du 1 <sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2019	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 3,88 % du 1 <sup>er</sup> juin 2016 au 31 mai 2021	Non applicable	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 1,32 % du 23 novembre 2015 au 22 novembre 2020	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 2,67 % du 15 décembre 2021 au 14 décembre 2026
<b>Versements des intérêts variables</b>	Trimestriels du 1 <sup>er</sup> septembre 2012 au 1 <sup>er</sup> juin 2017	Trimestriels du 1 <sup>er</sup> juillet 2014 au 1 <sup>er</sup> avril 2019	Trimestriels du 1 <sup>er</sup> septembre 2016 au 1 <sup>er</sup> juin 2021	Non applicable	Trimestriels du 23 février 2016 au 23 novembre 2020	Trimestriels du 15 mars 2022 au 15 décembre 2026
<b>Remboursement par anticipation</b>	Remboursables par anticipation en totalité ou en partie	Remboursables par anticipation en totalité ou en partie	Remboursables par anticipation en totalité ou en partie	Non remboursables par anticipation avant le 5 mai 2015; Le 5 mai 2015 ou après, remboursables par anticipation en totalité ou en partie moyennant l'approbation préalable de l'AMF	Non remboursables par anticipation avant le 23 novembre 2015; Le 23 novembre 2015 ou après, remboursables par anticipation en totalité ou en partie moyennant l'approbation préalable de l'AMF	Non remboursables par anticipation avant le 15 décembre 2021; Le 15 décembre 2021 ou après, remboursables par anticipation en totalité ou en partie moyennant l'approbation préalable de l'AMF
<b>Intérêts à payer</b>	1 580 \$	7 195 \$	2 309 \$	7 262 \$	2 806 \$	1 101 \$

Ces obligations sont garanties par une hypothèque prioritaire grevant les billets subordonnés correspondant à chacune des séries mentionnées ci-dessus.

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DE L'INDUSTRIE

### **Environnement économique de 2011**

L'année 2011 a été riche en bouleversements. Elle a débuté sur fond de crise en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Les prix du pétrole ont alors suivi la montée des tensions, atteignant presque les 115 \$ US le baril de West Texas Intermediate (WTI) en raison de l'incertitude relative à de possibles perturbations dans certains grands pays producteurs de pétrole. La hausse des prix de l'essence qui en a résulté a eu une incidence sur la croissance économique mondiale. Le 11 mars, le Japon subissait un tremblement de terre et un tsunami qui ont endommagé plusieurs centrales nucléaires. En plus de faire retomber ce pays en récession, les arrêts de production dans les secteurs d'exportation ont perturbé l'approvisionnement de nombreuses usines nord-américaines, notamment dans le secteur automobile.

Aux États-Unis, l'incertitude politique et les débats relatifs au relèvement du plafond de la dette ont finalement entraîné en août une décote de la dette américaine par l'agence Standard & Poor's. Au même moment, la publication d'indicateurs économiques décevants provoquait une forte volatilité sur les marchés financiers. Les prévisions de croissance économique des pays industrialisés ont alors été fortement révisées à la baisse. Quant à la crise des dettes souveraines en Europe, elle a fait des vagues tout au long de l'année 2011 et la situation continue d'être préoccupante. Malgré tous les efforts réalisés dans le courant de l'année, les investisseurs demeurent sceptiques quant à la capacité des dirigeants européens à reprendre la situation en main. Cela a eu comme conséquence d'augmenter les coûts de financement de plusieurs pays membres de la zone euro.

Cette succession d'événements a créé beaucoup de volatilité sur les marchés financiers en 2011. Les taux d'intérêt obligataires nord-américains ont d'ailleurs atteint leurs plus bas niveaux en plus de 50 ans, et ce, pour plusieurs échéances. De plus, le prix de l'or a également dépassé les 1 900 \$ US l'once. La Réserve fédérale américaine a multiplié les actions pour ranimer leur économie. Ces efforts ont plutôt permis d'éviter une autre récession sans véritablement relancer la croissance. Les difficultés persistantes connues par les marchés de l'emploi et de l'immobilier le montrent bien. Le Canada a, quant à lui, mieux tiré son épingle du jeu, grâce à un système financier solide et à l'abondance de matières premières recherchées à l'échelle mondiale, même si les problèmes d'approvisionnement de certaines industries ont provoqué une baisse du PIB réel au deuxième trimestre. La valeur élevée du dollar canadien a malmené les exportations, mais elle a favorisé l'investissement des entreprises.

### **Description et tendances de l'industrie**

L'année 2011 a été marquée par de nombreuses incertitudes aux États-Unis et au Canada. En dépit de ces inquiétudes, l'industrie financière canadienne a réussi à garder le cap et elle n'a pas connu de changements importants. Ainsi, le Canada compte plus de 800 coopératives d'épargne et de crédit, dont un peu moins de 50 % font partie du Mouvement, ainsi que quelque 70 institutions bancaires canadiennes et étrangères.

Les sociétés d'assurance sont d'autres acteurs de premier plan de l'industrie. En 2011, plus de 300 d'entre elles étaient en activité au Canada. Bien qu'un certain nombre soient présentes à la fois dans l'assurance de dommages et dans l'assurance de personnes, la majorité, soit près des deux tiers, se spécialisait dans la première catégorie, tandis que l'autre tiers évoluait en assurance de personnes. Plus particulièrement, dans le secteur de l'assurance de personnes, on comptait quelques gros joueurs, dont les trois plus importants accaparaient près de 60 % des primes perçues dans cette industrie au Canada. Le Mouvement, par l'intermédiaire de sa filiale Desjardins Sécurité financière, occupait le cinquième rang dans ce marché. Le secteur de l'assurance de dommages, pour sa part, a présenté un tableau un peu différent. Le nombre d'institutions d'importance était un peu plus élevé, mais les trois principales ne comptaient que près de 30 % de cette industrie. Le Mouvement, par l'entremise de sa filiale Desjardins Groupe d'assurances générales, tenait le neuvième rang dans ce marché.

Alors que l'on a remis en question la solidité des institutions financières européennes ainsi que leur capacité à surmonter la crise des dettes souveraines, les institutions canadiennes n'ont pas suscité de telles craintes. En fait, elles inspirent la confiance à un point tel que, pour la quatrième année consécutive, le Forum économique mondial a affirmé que le secteur bancaire canadien était le plus solide au monde. La démonstration en a été faite une fois de plus puisque, malgré les vives tensions sur les marchés financiers et le ralentissement de la cadence de l'économie, le système financier canadien n'a pas vu ses pertes sur prêts augmenter significativement en 2011. La chute des marchés boursiers a favorisé les produits financiers classiques, ce qui a été profitable pour les institutions financières traditionnelles.

Enfin, l'année 2011 a été placée sous le signe de l'attentisme. Dans ce contexte, les banques centrales américaine et canadienne ont maintenu leurs taux directeurs très bas. Cette conjoncture de faibles taux d'intérêt a permis aux ménages d'éviter une détérioration de leur situation financière, quoiqu'ils aient été touchés par la chute des marchés boursiers. En 2012, l'attention sera encore dirigée sur la santé financière des particuliers et les yeux seront tournés également vers les entreprises.

### Perspectives économiques pour 2012

L'économie de la zone euro ne pourra plus résister longtemps à la crise des dettes souveraines et la récession devrait frapper cette région en 2012. En conséquence, la croissance économique mondiale s'établira à la limite de ce que le Fonds monétaire international (FMI) qualifie de taux indicateur d'une récession mondiale, soit 3,0 %. L'environnement économique commandera donc des conditions monétaires très accommodantes dans les pays industrialisés. Selon toute vraisemblance, la Banque du Canada ne bougera pas ses taux d'intérêt directeurs en 2012, tout comme la Réserve fédérale américaine qui prévoit d'ailleurs les maintenir au plancher actuel jusqu'à tard en 2014. Les taux obligataires américains et canadiens devraient demeurer faibles, mais ils pourraient se relever légèrement au fur et à mesure que l'année avancera. Les marchés boursiers pourraient être soumis à beaucoup de volatilité.

Les problèmes structurels des États-Unis pourraient continuer de freiner la croissance économique mondiale cette année. Le marché immobilier résidentiel américain devrait rester déprimé en raison du surplus important de maisons à vendre, d'une faible demande et des conditions de crédit relativement difficiles. Le marché du travail, quant à lui, devrait mettre du temps à se rétablir chez notre voisin du Sud et ce pourrait être long avant de voir le taux de chômage descendre à un niveau acceptable pour les autorités monétaires et gouvernementales.

Peu de changements sont prévus du côté de l'économie canadienne. Le secteur extérieur devrait faire les frais de la faiblesse de l'économie mondiale, notamment de celle des États-Unis, et de la valeur élevée du dollar canadien. L'économie canadienne devrait afficher une croissance autour des 2 % alors que les provinces les plus engagées dans la production manufacturière, comme l'Ontario et le Québec, pourront difficilement égaler cette performance. Ces dernières pourraient aussi souffrir des efforts de redressement des finances des gouvernements, qui auront un effet sur les dépenses publiques et la consommation des ménages, en raison de diverses hausses de taxes et de tarifs. Les investissements des entreprises devraient cependant être encouragés par les faibles taux d'intérêt et par un dollar canadien relativement fort. Par ailleurs, le secteur immobilier devrait quant à lui subir un certain ralentissement.

### ANALYSE DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars canadiens)

#### Comparaison des résultats des quatrièmes trimestres de 2011 et de 2010

Pour le quatrième trimestre de 2011, la Société affiche un résultat net négatif de 287 \$, comparativement à un résultat net positif de 580 \$ pour la même période de l'année précédente. Cette baisse de 867 \$ est attribuable à

l'augmentation de 1 369 \$ des frais autres que d'intérêts, contrebalancée par la diminution de 316 \$ de la charge d'impôts sur le résultat ainsi que par la progression du revenu net d'intérêts de 186 \$.

L'augmentation des frais autres que d'intérêts de 1 369 \$ s'explique principalement par la hausse des honoraires professionnels liés à la mise en place du programme d'emprunt international.

#### Comparaison des résultats de 2011 et de 2010

Pour l'exercice financier 2011, la Société affiche un résultat net de 1 632 \$, comparativement à un résultat net de 1 674 \$ pour l'exercice précédent. Cette baisse de 42 \$ est attribuable à l'augmentation de 1 462 \$ des frais autres que d'intérêts et à l'augmentation de 12 \$ de la charge d'impôts sur le résultat, contrebalancées par la progression du revenu net d'intérêts de 1 432 \$.

L'augmentation des frais autres que d'intérêts de 1 462 \$ s'explique principalement par la hausse des honoraires professionnels liés à la mise en place du programme d'emprunt international.

La hausse de 1 432 \$ du revenu net d'intérêts résulte des émissions d'obligations de premier rang des séries G et H en mai et novembre 2010 respectivement, pour un montant de 1 600 000 \$, et de la série J en décembre 2011 pour un montant de 500 000 \$. Le revenu d'intermédiation financière provient de l'écart de taux d'intérêt établi pour les billets subordonnés et du taux associé aux obligations de premier rang qui sert à financer les coûts d'exploitation de la Société.

### INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société effectue des opérations avec des entités du Mouvement. Toutes les opérations sont conclues à des conditions normales de marché. La Société n'effectue pas de transactions financières avec ses dirigeants.

Pour plus de détails, veuillez vous référer à la note 14 « Information relative aux parties liées » des états financiers.

### MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS

La description des méthodes comptables de la Société est essentielle à la compréhension des états financiers au 31 décembre 2011. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers. Certaines de ces méthodes revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société du fait que la direction doit formuler des hypothèses et des estimations, dont certaines pourraient avoir trait à des incertitudes, et que toute modification de ces hypothèses et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les

états financiers de la Société. Aucun changement significatif n'a été apporté à ces hypothèses et estimations au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011.

## MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les états financiers de la Société au 31 décembre 2011 et les principales mesures financières ont été établis en fonction des IFRS. De nouvelles normes comptables ont été publiées par l'IASB et seront applicables dans les prochaines années. Les modifications comptables futures liées aux IFRS qui sont jugées pertinentes pour la Société sont les suivantes :

### **IFRS 9, Instruments financiers**

L'IASB a publié en novembre 2009 et modifié en octobre 2010 la première phase d'un projet de remplacement de l'International Accounting Standard (IAS) 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation (l'IAS 39)*. Cette norme définit un nouveau mode de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers. Les actifs financiers seront classés en trois catégories (coût amorti, juste valeur par résultat et juste valeur par capitaux propres) en fonction du modèle de gestion de l'actif financier de l'entité et des caractéristiques de leur flux de trésorerie contractuel. Les passifs financiers seront classés selon les mêmes catégories que celles définies par l'IAS 39, mais l'évaluation des passifs financiers selon l'option de juste valeur a été modifiée. La méthodologie de dépréciation des actifs financiers ainsi que les opérations de couverture feront l'objet

de phases ultérieures qui viendront compléter l'IFRS 9. La Société n'a relevé aucune incidence significative liée à l'adoption de cette norme. L'application de toutes les phases de la norme est prévue aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, et ce, de façon prospective. Au moment de l'application, des divulgations supplémentaires sur la transition entre l'IAS 39 et l'IFRS 9 devront être fournies pour aider les utilisateurs des états financiers à comprendre les effets de l'application initiale de l'IFRS 9 sur la classification et l'évaluation des instruments financiers.

### **IFRS 13, Évaluation de la juste valeur**

L'IASB a publié en mai 2011 l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* qui définit la juste valeur et établit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur de l'ensemble des transactions et soldes pour lesquels des IFRS imposent ou permettent l'évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur. Ceci permet d'améliorer la cohérence entre les définitions de la juste valeur données par différentes normes existantes. De plus, la norme reprend les divulgations sur la juste valeur des instruments financiers et étend leur champ d'application à l'ensemble des éléments valorisés à la juste valeur. La Société est actuellement en cours d'évaluation des incidences de l'adoption de cette nouvelle norme, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, et ce, de façon prospective.

## GESTION DES RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les zones ombragées et encadrées de cette section présentent les renseignements sur les risques de crédit, de marché et de liquidité conformément à l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*. De plus, on y trouve une analyse de la façon dont la Société évalue ses risques ainsi qu'une description des objectifs, des politiques et des méthodes qui servent à les gérer. L'IFRS 7 prévoit que les informations à divulguer sur les risques peuvent être fournies dans le rapport de gestion. Par conséquent, les zones ombragées et encadrées font partie intégrante des états financiers annuels ainsi qu'il est expliqué à la note 12 « Gestion des risques découlant des instruments financiers », à la page 25 des notes complémentaires aux états financiers.

La Société a été créée exclusivement pour offrir des valeurs mobilières sur les marchés des capitaux et en investir ensuite le produit dans des valeurs mobilières émises par les caisses Desjardins afin de combler leurs besoins de liquidités et de capital. La Société fait donc le lien avec les investisseurs externes dans le but de faciliter aux caisses l'accès aux capitaux institutionnels.

Le conseil d'administration de la Société assume les responsabilités d'orientation, de planification, de coordination et de surveillance de l'ensemble de ses activités. Pour certaines de ces responsabilités spécifiques en gestion des risques, le conseil d'administration de la Société est appuyé par son comité de direction ainsi que par son comité de vérification.

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques, dont le risque de crédit, de marché ainsi que le risque de liquidité.

### **Gestion du risque de crédit**

*Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'une caisse de s'acquitter de ses obligations contractuelles relativement aux billets subordonnés émis en faveur de la Société.*

Les titres émis par les caisses en faveur de la Société sont en effet subordonnés, quant au droit de paiement, à toutes les autres obligations des caisses. Ce risque de crédit est toutefois évalué comme minime puisque le Mouvement a

mis en place certains mécanismes d'intervention financière à l'appui des caisses éprouvant des difficultés financières. De plus, la *Loi sur les coopératives de services financiers* octroie à la Fédération tous les pouvoirs nécessaires pour combler les déficits d'opération d'une caisse dont la réserve générale serait insuffisante.

### Gestion du risque de marché

*Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt et leur volatilité.*

La Société est principalement exposée à ce risque en raison de ses positions découlant de ses activités d'intermédiaire entre les caisses et les investisseurs institutionnels. Plus spécifiquement, la Société est exposée au risque de taux d'intérêt qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres.

Une gestion saine et prudente est exercée pour atteindre l'objectif d'intermédiation entre les bailleurs de fonds et les caisses en vue d'apparier le risque de taux. Ainsi, un appariement des taux d'intérêt sur les obligations de premier rang avec ceux des billets subordonnés est recherché sur la durée entière de ces instruments financiers. De plus, une marge bénéficiaire suffisante pour financer les coûts d'exploitation de la Société est fixée dès l'émission des titres de dettes par la fixation d'un taux d'intérêt sur les billets subordonnés. Par ailleurs, la Société ne détient aucun portefeuille de négociation.

Les flux financiers résultant des activités de la Société sont appariés et, par conséquent, l'impact d'une variation de taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres est négligeable.

### Agences de notation

La Société, émettrice émergente assujettie, bénéficie de cotes de crédit avantageuses des agences de notation, cotes qui sont parmi les meilleures des grandes institutions bancaires canadiennes. Il est à noter que le Mouvement, par le biais de la Caisse centrale Desjardins, possède également des cotes de crédit de haute qualité attribuées par les agences de notation. Les rapports des agences traitent principalement du Mouvement sur une base cumulée puisque les cotes de crédit de la Société sont adossées à la solidité de la situation financière des caisses.

Les agences de notation ont maintenu, tout au long de l'année 2011, les cotes de crédit du Mouvement et ont continué à reconnaître sa très forte capitalisation, la stabilité de ses excédents d'exploitation, sa grande prédominance à l'intérieur de ses marchés locaux et la qualité de ses actifs. Les cotes de

### Gestion du risque de liquidité

*Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité de la Société de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière, figurant ou non à l'état de la situation financière.*

La Société favorise une gestion prudente du risque de liquidité en assurant l'appariement des échéances entre les obligations de premier rang et les billets subordonnés. La Société est également en mesure d'exiger de la part du réseau des caisses le paiement en tout ou en partie des billets subordonnés dans le but de rembourser par anticipation les obligations de premier rang.

### Sources de financement

De plus, afin d'assurer un accès permanent au marché canadien des capitaux et préserver ainsi ses sources de liquidités, la Société a renouvelé, en juillet 2010, un prospectus simplifié de base lui permettant d'émettre des obligations de premier rang et des actions privilégiées de catégorie C pour un montant maximal de 3 G\$. Ce programme d'une durée de 25 mois vient à échéance en août 2012. Au 31 décembre 2011, le solde disponible de financement émanant de ce prospectus est de 1,8 G\$ (2,3 G\$ au 31 décembre 2010).

Également, le 20 octobre 2011, la Société a mis en vigueur un nouveau programme d'emprunt international d'une durée de 12 mois pour couvrir les marchés européen et américain pour un montant maximal équivalent à 3 G\$ US dans le but de se donner une plus grande flexibilité d'approvisionnement. Au 31 décembre 2011, le solde disponible de financement émanant de ce programme d'emprunt est de 3 G\$ US (aucun au 31 décembre 2010).

crédit de la Société ont également été maintenues durant cette période. Le maintien des cotes de crédit du Mouvement et de la Société a eu lieu à un moment où les marchés financiers éprouvaient une volatilité significative. De plus, durant cette période, l'agence Moody's (7 avril 2011) rehaussait la perspective de la cote du Mouvement ainsi que celle de la Société, alors que les agences DBRS (20 juin 2011) et Fitch (17 novembre 2011) confirmaient leurs cotes de crédit. Finalement, en ce début d'année (13 février 2012), Standard & Poor's confirmait les cotes de crédit des titres émis par le Mouvement, y compris ceux de la Société.

Les cotes de crédit élevées, reflétant la solidité financière du Mouvement et de son réseau des caisses, lui assurent crédibilité et notoriété auprès des investisseurs institutionnels.

# RAPPORT DE GESTION DE CAPITAL DESJARDINS INC. (suite)

*Cotes de crédit des billets de premier rang émis par Capital Desjardins inc.*

Agence de notation	Standard & Poor's	Fitch	Moody's Investors Service	Dominion Bond Rating Service
Cote	A+	A+	Aa2	AA (Faible)

Le tableau suivant présente les passifs financiers par échéance contractuelle restante. Les montants indiqués incluent le capital et les intérêts, le cas échéant :

2011	Payables à vue	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Passifs</b>					
Emprunt bancaire	1 082 \$	— \$	— \$	— \$	1 082 \$
Autres charges à payer	—	1 087	—	—	1 087
Emprunts	—	2 409	1 499	—	3 908
Obligations de premier rang	—	188 740	786 066	3 879 207	4 854 013

  

2010	Payables à vue	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Passifs</b>					
Emprunt bancaire	2 323 \$	— \$	— \$	— \$	2 323 \$
Autres charges à payer	—	938	—	—	938
Emprunts	—	3 216	1 092	—	4 308
Obligations de premier rang	—	169 865	680 842	3 308 068	4 158 775

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES

La Société doit se conformer à certaines exigences découlant de la réglementation prescrite par les ACVM et portant sur l'obligation d'information continue, la surveillance des auditeurs externes, l'attestation de l'information financière et les comités de vérification, ce qui amène donc la direction de la Société à attester, au 31 décembre 2011, de la conception et de l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Conformément aux directives des ACVM décrites dans le Règlement 52-109, la Présidente du conseil d'administration et chef de la direction ainsi que le Chef de la direction financière de la Société ont conçu ou fait concevoir des contrôles et des procédures de communication de l'information qui sont supportés notamment par le processus d'attestation périodique de l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires. L'ensemble

de l'information recueillie au cours du processus de gouvernance financière est revu trimestriellement et annuellement par les membres du comité de divulgation du Mouvement et par les membres du comité de vérification de la Société, ces derniers exerçant un rôle de premier plan quant à la surveillance et l'appréciation de l'adéquation des contrôles et procédures de communication de l'information.

Au 31 décembre 2011, selon le cadre de contrôle reconnu du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO), une évaluation a été effectuée par la direction de la Société relativement à la conception et à l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information.

Ainsi, des travaux d'évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information ont été réalisés par la direction de la Société, sous la supervision de la Présidente du conseil d'administration et chef de la direction ainsi que du Chef de la direction financière de la Société. En se fondant

sur les résultats de ces travaux, la Présidente du conseil d'administration et chef de la direction ainsi que le Chef de la direction financière de la Société ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information sont adéquatement conçus et efficaces et qu'ils ne comportent aucune faiblesse significative, permettant ainsi d'assurer que l'information, devant être communiquée dans les documents déposés ou présentés en vertu de la législation canadienne sur les valeurs mobilières, est consignée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par les règles et formulaires pertinents, fournissant ainsi aux investisseurs une information complète et fiable.

### **Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

La direction de la Société a fait concevoir et maintenir un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Ce contrôle interne est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Comme pour l'évaluation des contrôles et des procédures de communication de l'information, l'évaluation de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été effectuée selon le cadre de contrôle COSO.

En raison de ses limites inhérentes, il est possible que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter les inexactitudes résultant d'erreurs ou de fraudes. De plus, l'évaluation par la direction des contrôles fournit seulement une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les problèmes liés au contrôle qui pourraient donner lieu à des inexactitudes importantes ont été détectés.

Des travaux ont donc été réalisés par la direction de la Société, sous la supervision de la Présidente du conseil d'administration et chef de la direction ainsi que du Chef de la direction financière de la Société. En se fondant sur les résultats de ces travaux, la Présidente du conseil d'administration et chef de la direction ainsi que le Chef de la direction financière de la Société ont conclu qu'au 31 décembre 2011, le contrôle interne à l'égard de l'information financière est adéquatement conçu et efficace et qu'il ne comporte aucune faiblesse importante.

### **Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Enfin, la Société confirme que depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011, le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

### **PRÉSIDENCE DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS**

Le 31 janvier 2012, le Mouvement a annoncé que Mme Monique F. Leroux a été réélue à la présidence du Mouvement des caisses Desjardins pour un second mandat de quatre ans.

**Monique F. Leroux, FCA, FCMA**

*Présidente du conseil  
d'administration et chef  
de la direction*

**Raymond Laurin, FCA**

*Chef de la direction  
financière*

Le 23 février 2012

# CORRESPONDANCE TERMINOLOGIQUE ENTRE LES PCGR ET LES IFRS

CRÉER CHAQUE JOUR  
LE DESJARDINS  
DE DEMAIN

<b>PCGR</b> <b>(Principes comptables généralement reconnus)</b>	<b>IFRS</b> <i>(International Financial Reporting Standards ou Normes internationales d'information financière)</i>
<b>Bilan</b>	<b>État de la situation financière</b>
Actif à court terme	Actif courant
Passif à court terme	Passif courant
Partie à court terme des emprunts	Partie courante des emprunts
Passif d'impôts futurs	Passifs d'impôt différé
Bénéfices non répartis	Résultats non distribués

<b>PCGR</b> <b>(Principes comptables généralement reconnus)</b>	<b>IFRS</b> <i>(International Financial Reporting Standards ou Normes internationales d'information financière)</i>
<b>État des résultats</b>	<b>État du résultat</b>
Bénéfice avant impôts	Résultat avant impôts
Charge (récupération) d'impôts sur les bénéfices	Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat
Impôts futurs	Impôts différés
Bénéfice net de l'exercice	Résultat net de l'exercice

<b>État des bénéfices non répartis</b>	<b>État des variations des capitaux propres</b>
Bénéfice net de l'exercice	Résultat net de l'exercice
Bénéfices non répartis	Résultats non distribués

<b>État des flux de trésorerie</b>	<b>Tableau des flux de trésorerie</b>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles
Bénéfice net de l'exercice	Résultat avant impôts
Autres renseignements sur les flux de trésorerie	Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles
Intérêts payés	Intérêts versés

Le tableau suivant présente le calcul du ratio de couverture par le résultat de la Société et, à des fins d'illustration, celui du Mouvement des caisses Desjardins.

**POUR LES PÉRIODES DE DOUZE MOIS TERMINÉES  
LES 31 DÉCEMBRE 2011 ET 2010**

	<b>Capital Desjardins inc.</b> (en milliers de dollars canadiens)	<b>Mouvement des caisses Desjardins</b> (en millions de dollars canadiens)		
	<b>2011</b>	<b>2010 <sup>(3)</sup></b>	<b>2011</b>	<b>2010 <sup>(3)</sup></b>
(A) Intérêts sur les emprunts et débentures	<b>152 170 \$</b>	110 447 \$	<b>153 \$</b>	107 \$
(B) Résultat <sup>(1)</sup> ou excédents <sup>(2)</sup>	<b>154 461</b>	112 768	<b>2 206</b>	1 931
(C) Ratio de couverture par le résultat (B) / (A)	<b>1,015 fois</b>	1,021 fois	<b>14,418 fois</b>	18,047 fois

<sup>(1)</sup> Résultat de Capital Desjardins inc. avant intérêts sur les emprunts et débentures (obligations) ainsi que sur la charge d'impôts sur le résultat.

<sup>(2)</sup> Excédents du Mouvement des caisses Desjardins avant ristournes, intérêts sur les emprunts et débentures ainsi que charge d'impôts sur les excédents.

<sup>(3)</sup> Les chiffres de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010 ont été retraités selon les IFRS.

Le Mouvement des caisses Desjardins n'a pas cautionné les obligations de premier rang.

# SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

CRÉER CHAQUE JOUR  
LE DESJARDINS  
DE DEMAIN

## RÉSULTATS

(non audités, par trimestre, en milliers de dollars canadiens)

	2011				2010			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu d'intérêts	39 966 \$	38 803 \$	38 826 \$	38 825 \$	34 733 \$	31 744 \$	27 166 \$	19 622 \$
Frais d'intérêts	38 876	37 767	37 762	37 765	33 829	30 950	26 494	19 174
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>1 090</b>	<b>1 036</b>	<b>1 064</b>	<b>1 060</b>	904	794	672	448
Frais autres que d'intérêts	1 481	130	113	235	112	100	184	101
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(391)</b>	<b>906</b>	<b>951</b>	<b>825</b>	792	694	488	347
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	(104)	255	256	252	212	199	134	102
<b>Résultat net</b>	<b>(287) \$</b>	<b>651 \$</b>	<b>695 \$</b>	<b>573 \$</b>	580 \$	495 \$	354 \$	245 \$

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(non audité, à la fin du trimestre, en milliers de dollars canadiens)

	2011				2010			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
<b>Actif</b>								
Actif courant	23 313 \$	61 026 \$	22 261 \$	61 056 \$	22 191 \$	51 020 \$	19 280 \$	31 567 \$
Billets subordonnés des caisses Desjardins	3 400 000	2 900 000	2 900 000	2 900 000	2 900 000	2 200 000	2 200 000	1 300 000
Frais reportés	—	1 201	455	339	289	386	54	132
<b>Total de l'actif</b>	<b>3 423 313 \$</b>	<b>2 962 227 \$</b>	<b>2 922 716 \$</b>	<b>2 961 395 \$</b>	<b>2 922 480 \$</b>	<b>2 251 406 \$</b>	<b>2 219 334 \$</b>	<b>1 331 699 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>								
Passif courant	27 060 \$	64 604 \$	25 978 \$	65 762 \$	27 621 \$	54 307 \$	22 703 \$	31 310 \$
Obligations de premier rang	3 387 519	2 889 749	2 889 193	2 888 641	2 888 111	2 190 928	2 190 650	1 294 634
Emprunts	1 471	126	506	688	1 063	1 238	1 607	1 778
Passifs d'impôt différé	646	804	746	706	660	448	384	341
Capitaux propres	6 617	6 944	6 293	5 598	5 025	4 485	3 990	3 636
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>3 423 313 \$</b>	<b>2 962 227 \$</b>	<b>2 922 716 \$</b>	<b>2 961 395 \$</b>	<b>2 922 480 \$</b>	<b>2 251 406 \$</b>	<b>2 219 334 \$</b>	<b>1 331 699 \$</b>

## À l'actionnaire de *Capital Desjardins inc.*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Capital Desjardins inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1<sup>er</sup> janvier 2010, et les états du résultat et des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010, ainsi que les notes complémentaires incluant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **OPINION**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Capital Desjardins inc. au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1<sup>er</sup> janvier 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

**PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>**

Montréal, (Québec)  
Le 23 février 2012

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur, permis no 14376

# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

CRÉER CHAQUE JOUR  
LE DESJARDINS  
DE DEMAIN

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2011	31 décembre 2010 (Note 4)	1 <sup>er</sup> janvier 2010 (Note 4)
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif courant</b>			
Trésorerie	— \$	— \$	1 068 \$
Intérêts à recevoir	23 299	22 171	11 627
Autres créances à recevoir	14	20	24
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>23 313</b>	22 191	12 719
<b>Actif non courant</b>			
Billets subordonnés des caisses Desjardins, au coût Notes 5 et 7			
Série C	300 000	300 000	300 000
Série E	500 000	500 000	500 000
Série F	500 000	500 000	500 000
Série G	900 000	900 000	—
Série H	700 000	700 000	—
Série J	500 000	—	—
	<b>3 400 000</b>	2 900 000	1 300 000
Frais reportés, au coût non amorti	—	289	—
<b>Total de l'actif non courant</b>	<b>3 400 000</b>	2 900 289	1 300 000
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3 423 313 \$</b>	2 922 480 \$	1 312 719 \$
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>PASSIF</b>			
<b>Passif courant</b>			
Emprunt bancaire Note 6	1 082 \$	2 323 \$	— \$
Intérêts à payer	22 269	21 184	11 120
Autres charges à payer	1 087	938	129
Emprunts	2 307	3 079	1 039
Impôts à payer	315	97	205
<b>Total du passif courant</b>	<b>27 060</b>	27 621	12 493
<b>Passif non courant</b>			
Obligations de premier rang Note 7			
Série C	299 841	299 476	299 134
Série E	498 719	498 202	497 714
Série F	498 186	497 834	497 501
Série G	896 157	895 798	—
Série H	697 406	696 801	—
Série J	497 210	—	—
Emprunts Note 8	3 387 519	2 888 111	1 294 349
Passifs d'impôt différé Note 11	1 471	1 063	2 142
	646	660	344
<b>Total du passif non courant</b>	<b>3 389 636</b>	2 889 834	1 296 835
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 416 696</b>	2 917 455	1 309 328
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital-actions Note 9	1 010	1 010	1 010
Résultats non distribués	5 607	4 015	2 381
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 617</b>	5 025	3 391
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 423 313 \$</b>	2 922 480 \$	1 312 719 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration de Capital Desjardins inc.

**Monique F. Leroux, FCA, FCMA**

*Présidente du conseil d'administration et chef de la direction*

**Denis Paré, LL.L, D.D.N.**

*Vice-Président du conseil d'administration*

# ÉTAT DU RÉSULTAT ET ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

CRÉER

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE  
(en milliers de dollars canadiens)

## ÉTAT DU RÉSULTAT

	2011	2010 (Note 4)
<b>Revenu d'intérêts</b>		
Billets subordonnés des caisses Desjardins		
Série C	19 478 \$	19 506 \$
Série E	30 030	30 030
Série F	28 955	28 955
Série G	48 483	31 783
Série H	28 329	2 990
Série J	1 145	—
Trésorerie	—	1
	<b>156 420</b>	113 265
<b>Frais d'intérêts</b>		
Obligations de premier rang		
Série C	19 330	19 308
Série E	29 297	29 268
Série F	28 057	28 038
Série G	47 042	30 826
Série H	27 187	2 868
Série J	1 110	—
Emprunts	147	139
	<b>152 170</b>	110 447
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>4 250</b>	2 818
<b>Frais autres que d'intérêts</b>		
Honoraires professionnels	1 958	484
Autres	1	13
	<b>1 959</b>	497
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 291</b>	2 321
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	Note 11	
Impôts exigibles	673	331
Impôts différés	(14)	316
	<b>659</b>	647
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 632 \$</b>	1 674 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital-actions	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	Note 4	1 010 \$	2 381 \$
Résultat net de l'exercice		—	1 674
Dividendes sur actions ordinaires		—	(40)
Solde au 31 décembre 2010	Note 4	1 010 \$	4 015 \$
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>—</b>	<b>1 632</b>
<b>Dividendes sur actions ordinaires</b>		<b>—</b>	<b>(40)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>1 010 \$</b>	<b>5 607 \$</b>	<b>6 617 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE  
(en milliers de dollars canadiens)

	2011	2010 (Note 4)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Résultat avant impôts	<b>2 291 \$</b>	2 321 \$
Ajustements pour :		
Variation nette des intérêts à recevoir et à payer	(43)	(480)
Variation nette des autres créances à recevoir et autres charges à payer	<b>498</b>	(41)
Frais capitalisés sur les obligations	<b>2 209</b>	1 448
Impôts versés sur le résultat	(455)	(439)
	<b>4 500</b>	2 809
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Émission d'obligations de premier rang, Série G, nette des frais de commissions	—	896 400
Émission d'obligations de premier rang, Série H, nette des frais de commissions	—	697 550
Émission d'obligations de premier rang, Série J, nette des frais de commissions	<b>498 000</b>	—
Emprunts à long terme remboursés	(3 079)	(1 039)
Nouvel emprunt à long terme contracté	<b>2 715</b>	2 000
Emprunt bancaire contracté (remboursé)	(1 241)	2 323
Frais capitalisés sur obligations séries G, H et J et programmes d'emprunt	(855)	(1 071)
Dividendes versés	(40)	(40)
	<b>495 500</b>	1 596 123
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Achat de billets subordonnés des caisses Desjardins, Série G	—	(900 000)
Achat de billets subordonnés des caisses Desjardins, Série H	—	(700 000)
Achat de billets subordonnés des caisses Desjardins, Série J	<b>(500 000)</b>	—
	<b>(500 000)</b>	(1 600 000)
<b>Variation de la trésorerie</b>	—	(1 068)
Trésorerie au début de l'exercice	—	1 068
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	— \$	— \$
<b>Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Intérêts versés	<b>148 876 \$</b>	98 935 \$
Intérêts reçus	<b>155 292</b>	102 721

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

CRÉER

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(Les chiffres présentés dans les notes complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

## NOTE 1 – CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Capital Desjardins inc., constituée selon la partie 1A de la *Loi sur les compagnies* (Québec) puis continuée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), a pour objet d'émettre ses propres obligations de premier rang sur les marchés financiers, puis d'investir le produit de ces émissions dans des billets subordonnés émis par les caisses Desjardins.

Ces dernières sont régies par la *Loi sur les coopératives de services financiers* et affiliées à la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération), société mère de Capital Desjardins inc. (Société). Le siège social de la Société est situé au 100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec), Canada.

## NOTE 2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### **Adoption des Normes internationales d'information financière**

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, conformément à la décision du Conseil des normes comptables du Canada, les entités ayant une obligation d'information du public, doivent publier des états financiers selon un nouveau référentiel comptable, les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les IFRS constituent la Partie I du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) – Comptabilité.

Ces états financiers 2011 sont les premiers états financiers de la Société préparés selon les IFRS. Auparavant, la Société appliquait les PCGR du Canada, tels que repris dans la Partie V du Manuel de l'ICCA – Comptabilité. Dans les présents états financiers, le terme « PCGR du Canada » s'entend des PCGR avant l'adoption des IFRS.

Comme il est décrit à la note 4 « Effets de l'adoption des IFRS », la Société n'a relevé aucune incidence significative liée à la conversion aux IFRS.

### **Déclaration de conformité**

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux IFRS, telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), et plus particulièrement selon IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (IFRS 1), puisqu'il s'agit des premiers états financiers de la Société. Ces états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société, le 23 février 2012.

Les principales règles d'évaluation et de présentation appliquées pour la préparation de ces états financiers sont indiquées ci-dessous.

### **Jugements significatifs, estimations et hypothèses**

La préparation d'états financiers, conformément aux IFRS, exige que la direction ait recours à des jugements, à des estimations et à des hypothèses ayant une incidence sur les actifs et les passifs. Ces jugements portent principalement sur la recouvrabilité des frais reportés et sur la durée de vie prévue de l'instrument ainsi que sur les revenus et les frais des exercices concernés.

### **Actifs et passifs financiers**

Les actifs financiers comprennent principalement les billets subordonnés alors que les passifs financiers comprennent principalement les obligations de premier rang et les emprunts. Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle la Société devient une partie prenante aux dispositions contractuelles, soit la date d'acquisition ou d'émission de l'instrument financier.

#### Classification et mesure

Les actifs et les passifs financiers sont classés en fonction de leurs caractéristiques ainsi que de l'intention de la direction au moment de leur acquisition.

La classification des actifs et des passifs financiers se résume comme suit :

	Catégories	Comptabilisation	
		Initiale	Subséquente
Actifs financiers	Prêts et créances (i)	Juste valeur	Coût amorti
Passifs financiers	Au coût amorti (ii)	Juste valeur	Coût amorti

(i) Les titres classés dans la catégorie « Prêts et créances » sont des actifs financiers non dérivés à revenu fixe ou déterminable non cotés sur un marché actif, qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi. Les titres de cette catégorie comprennent les postes « Trésorerie », « Billets subordonnés », « Intérêts à recevoir » et « Autres créances à recevoir ».

Les titres de la catégorie « Prêts et créances » sont comptabilisés initialement à l'état de la situation financière à leur juste valeur et sont valorisés lors des clôtures suivantes au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus comptabilisés sur les titres de la catégorie « Prêts et créances » sont présentés à la rubrique « Revenu d'intérêts » de l'état du résultat.

(ii) Tous les passifs financiers de la Société sont classés dans la catégorie « Au coût amorti ». Ils sont comptabilisés initialement à l'état de la situation financière à leur juste valeur et sont valorisés lors des clôtures suivantes au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais d'intérêts des titres de la catégorie « Au coût amorti » sont comptabilisés à la rubrique « Frais d'intérêts » de l'état du résultat.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

CRÉER CHAQUE JOUR  
LE DESJARDINS  
DE DEMAIN

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(Les chiffres présentés dans les notes complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

## NOTE 2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### *Couûts de transaction*

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers sont capitalisés et, par la suite, amortis sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### *Comptabilisation des revenus*

Les revenus sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que les avantages économiques soient versés à la Société et que ceux-ci puissent être mesurés de manière fiable selon les méthodes comptables décrites précédemment à la section « Actifs et passifs financiers ».

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et de répartition des revenus ou des frais d'intérêts sur la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, le cas échéant, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Lors du calcul du taux d'intérêt effectif, la Société estime le flux de trésorerie compte tenu de toutes les conditions contractuelles de l'instrument financier (par exemple, les options de remboursement anticipé), mais ne tient pas compte des pertes sur créances futures. Le calcul prend en compte les coûts et les revenus de transaction entre les parties au contrat ainsi que les primes ou les escomptes.

### *Frais reportés*

Les frais reportés au coût non amorti correspondent aux coûts de transaction qui sont directement liés à l'émission probable des obligations de premier rang. Au moment de l'émission des obligations de premier rang, les frais reportés sont déduits de la juste valeur du passif financier. Si l'émission devient improbable, les frais reportés sont comptabilisés à l'état du résultat.

### *Impôts sur le résultat*

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à l'état du résultat. Pour déterminer les éléments actuels et futurs de la charge d'impôts sur le résultat, il faut établir des hypothèses concernant les dates auxquelles les actifs et passifs d'impôt différé seront contrepassés. Si l'interprétation de la Société diffère de celle des autorités fiscales ou si les dates des contrepassations ne correspondent pas aux prévisions, la provision pour impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices suivants.

### *Impôts exigibles*

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués sur la base du montant que l'on s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales ou à payer à celles-ci. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

### *Impôts différés*

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable à l'état de la situation financière.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, tous les reports prospectifs de pertes fiscales et tous les crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable soit disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports prospectifs de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés puissent être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il ne paraît plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de la totalité ou d'une partie de ces actifs d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des règles fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(Les chiffres présentés dans les notes complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

## NOTE 3 – MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

### **IFRS 9, Instruments financiers**

L’IASB a publié en novembre 2009 et modifié en octobre 2010 la première phase d’un projet de remplacement de l’International Accounting Standard (IAS) 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (l’IAS 39). Cette norme définit un nouveau mode de classement et d’évaluation des actifs et des passifs financiers. Les actifs financiers seront classés en trois catégories (coût amorti, juste valeur par résultat et juste valeur par capitaux propres) en fonction du modèle de gestion de l’actif financier de l’entité et des caractéristiques de leur flux de trésorerie contractuel.

Les passifs financiers seront classés selon les mêmes catégories que celles définies par l’IAS 39, mais l’évaluation des passifs financiers selon l’option de juste valeur a été notamment modifiée.

La méthodologie de dépréciation des actifs financiers ainsi que les opérations de couverture feront l’objet de phases ultérieures qui viendront compléter l’IFRS 9.

La Société n’a relevé aucune incidence significative liée à l’adoption de cette norme.

L’application de toutes les phases de la norme est prévue aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, et ce, de façon prospective. Au moment de l’application, des divulgations supplémentaires sur la transition entre l’IAS 39 et l’IFRS 9 devront être fournies pour aider les utilisateurs des états financiers à comprendre les effets de l’application initiale de l’IFRS 9 sur la classification et l’évaluation des instruments financiers.

## NOTE 4 – EFFETS DE L’ADOPTION DES IFRS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les états financiers de la Société sont établis conformément aux IFRS comme il est indiqué à la note 2 « Principales méthodes comptables ». Auparavant, la Société publiait ses états financiers selon les PCGR du Canada tels que repris dans la Partie V du Manuel de l’ICCA - Comptabilité.

En dressant ses états financiers, la Société a préparé un état de la situation financière en date du 1<sup>er</sup> janvier 2010, date de sa transition aux IFRS. Les IFRS ont été appliquées de façon rétroactive. La Société n’a relevé aucune incidence sur l’état de la situation financière et l’état du résultat lié à la conversion aux IFRS.

Le tableau des flux de trésorerie selon les IFRS et l’état des flux de trésorerie selon les PCGR du Canada visent des

### **IFRS 13, Évaluation de la juste valeur**

L’IASB a publié en mai 2011 l’IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* qui définit la juste valeur et établit un cadre unique pour l’évaluation de la juste valeur de l’ensemble des transactions et soldes pour lesquels des IFRS imposent ou permettent l’évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur. Ceci permet d’améliorer la cohérence entre les définitions de la juste valeur données par différentes normes existantes. De plus, la norme reprend les divulgations sur la juste valeur des instruments financiers et étend le champ d’application à l’ensemble des éléments valorisés à la juste valeur.

La Société est actuellement en cours d’évaluation des incidences de l’adoption de cette nouvelle norme, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, et ce, de façon prospective.

objectifs et se fondent sur des principes similaires. Ainsi, à la suite de l’adoption des IFRS, aucun ajustement significatif n’a dû être apporté à la présentation du tableau des flux de trésorerie IFRS de l’exercice terminé le 31 décembre 2010.

Le poste « Trésorerie » a été reclasé de la catégorie « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net – Actifs financiers détenus à des fins de transaction » à « Prêts et créances ». Ce reclassement n’a aucun impact financier car la juste valeur et la valeur comptable de cet actif financier sont équivalentes.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(Les chiffres présentés dans les notes complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

## NOTE 5 – BILLETS SUBORDONNÉS DES CAISSES DESJARDINS

	Série C	Série E	Série F	Série G	Série H	Série J
<b>Valeur comptable</b>	300 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	900 000 \$	700 000 \$	500 000 \$
<b>Date d'acquisition</b>	9 mai 2002	30 mars 2009	1 <sup>er</sup> juin 2009	5 mai 2010	23 novembre 2010	15 décembre 2011
<b>Échéance</b>	1 <sup>er</sup> juin 2017	1 <sup>er</sup> avril 2019	1 <sup>er</sup> juin 2021	5 mai 2020	23 novembre 2020	15 décembre 2026
<b>Taux d'intérêt annuel fixe</b>	6,502 % du 9 mai 2002 au 31 mai 2012	6,006 % du 30 mars 2009 au 31 mars 2014	5,791 % du 1 <sup>er</sup> juin 2009 au 31 mai 2016	5,387 % du 5 mai 2010 au 4 mai 2020	4,047 % du 23 novembre 2010 au 22 novembre 2015	5,154 % du 15 décembre 2011 au 14 décembre 2021
<b>Versements des intérêts fixes</b>	Semestriels jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2012	Semestriels jusqu'au 1 <sup>er</sup> avril 2014	Semestriels jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2016	Semestriels jusqu'au 5 mai 2020	Semestriels jusqu'au 23 novembre 2015	Semestriels jusqu'au 15 décembre 2021
<b>Taux d'intérêt annuel variable</b>	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 1,05 % du 1 <sup>er</sup> juin 2012 au 31 mai 2017	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 5,02 % du 1 <sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2019	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 3,93 % du 1 <sup>er</sup> juin 2016 au 31 mai 2021	Non applicable	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 1,57 % du 23 novembre 2015 au 22 novembre 2020	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 2,8665 % du 15 décembre 2021 au 14 décembre 2026
<b>Versements des intérêts variables</b>	Trimestriels du 1 <sup>er</sup> septembre 2012 au 1 <sup>er</sup> juin 2017	Trimestriels du 1 <sup>er</sup> juillet 2014 au 1 <sup>er</sup> avril 2019	Trimestriels du 1 <sup>er</sup> septembre 2016 au 1 <sup>er</sup> juin 2021	Non applicable	Trimestriels du 23 février 2016 au 23 novembre 2020	Trimestriels du 15 mars 2022 au 15 décembre 2026
<b>Remboursement partiel ou total par anticipation au gré de la Société en vue de financer le remboursement par anticipation des obligations de premier rang correspondantes</b>	Remboursables par anticipation, moyennant l'approbation préalable de l'AMF s'ils sont remboursés avant le 1 <sup>er</sup> juin 2012	Remboursables par anticipation, moyennant l'approbation préalable de l'AMF s'ils sont remboursés avant le 1 <sup>er</sup> avril 2014	Remboursables par anticipation, moyennant l'approbation préalable de l'AMF s'ils sont remboursés avant le 1 <sup>er</sup> juin 2014	Non remboursables par anticipation avant le 5 mai 2015; Le 5 mai 2015 ou après, remboursables par anticipation moyennant l'approbation préalable de l'AMF	Non remboursables par anticipation avant le 23 novembre 2015; Le 23 novembre 2015 ou après, remboursables par anticipation moyennant l'approbation préalable de l'AMF	Non remboursables par anticipation avant le 15 décembre 2021; Le 15 décembre 2021 ou après, remboursables par anticipation moyennant l'approbation préalable de l'AMF
<b>Intérêts à recevoir</b>	1 702 \$	7 507 \$	2 413 \$	7 542 \$	2 990 \$	1 145 \$

## NOTE 6 – EMPRUNT BANCAIRE

La Société dispose d'un crédit à l'exploitation subordonné d'un montant maximum autorisé de 5 000 \$ aux 31 décembre 2011 et 2010. Le crédit à l'exploitation subordonné est remboursable sur demande, portant intérêt au coût des fonds de la Caisse centrale Desjardins, plus une marge établie pour un emprunt ayant un terme de 2 ans et majoré de

0,75 %. Au 31 décembre 2011, un montant de 1 082 \$ du crédit à l'exploitation subordonné est utilisé (2 323 \$ au 31 décembre 2010).

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

CRÉER

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(Les chiffres présentés dans les notes complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

## NOTE 7 – OBLIGATIONS DE PREMIER RANG

	Série C	Série E	Série F	Série G	Série H	Série J
<b>Valeur nominale</b>	300 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	900 000 \$	700 000 \$	500 000 \$
<b>Date d'émission</b>	9 mai 2002	30 mars 2009	1 <sup>er</sup> juin 2009	5 mai 2010	23 novembre 2010	15 décembre 2011
<b>Échéance</b>	1 <sup>er</sup> juin 2017	1 <sup>er</sup> avril 2019	1 <sup>er</sup> juin 2021	5 mai 2020	23 novembre 2020	15 décembre 2026
<b>Taux d'intérêt annuel fixe</b>	6,322 % du 9 mai 2002 au 31 mai 2012	5,756 % du 30 mars 2009 au 31 mars 2014	5,541 % du 1 <sup>er</sup> juin 2009 au 31 mai 2016	5,187 % du 5 mai 2010 au 4 mai 2020	3,797 % du 23 novembre 2010 au 22 novembre 2015	4,954 % du 15 décembre 2011 au 14 décembre 2021
<b>Versements des intérêts fixes</b>	Semestriels jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2012	Semestriels jusqu'au 1 <sup>er</sup> avril 2014	Semestriels jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2016	Semestriels jusqu'au 5 mai 2020	Semestriels jusqu'au 23 novembre 2015	Semestriels jusqu'au 15 décembre 2021
<b>Taux d'intérêt annuel variable</b>	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 1,00 % du 1 <sup>er</sup> juin 2012 au 31 mai 2017	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 4,97 % du 1 <sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2019	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 3,88 % du 1 <sup>er</sup> juin 2016 au 31 mai 2021	Non applicable	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 1,32 % du 23 novembre 2015 au 22 novembre 2020	Taux des acceptations bancaires de 90 jours plus 2,67 % du 15 décembre 2021 au 14 décembre 2026
<b>Versements des intérêts variables</b>	Trimestriels du 1 <sup>er</sup> septembre 2012 au 1 <sup>er</sup> juin 2017	Trimestriels du 1 <sup>er</sup> juillet 2014 au 1 <sup>er</sup> avril 2019	Trimestriels du 1 <sup>er</sup> septembre 2016 au 1 <sup>er</sup> juin 2021	Non applicable	Trimestriels du 23 février 2016 au 23 novembre 2020	Trimestriels du 15 mars 2022 au 15 décembre 2026
<b>Remboursement par anticipation</b>	Remboursables par anticipation en totalité ou en partie	Remboursables par anticipation en totalité ou en partie	Remboursables par anticipation en totalité ou en partie	Non remboursables par anticipation avant le 5 mai 2015; Le 5 mai 2015 ou après, remboursables par anticipation en totalité ou en partie moyennant l'approbation préalable de l'AMF	Non remboursables par anticipation avant le 23 novembre 2015; Le 23 novembre 2015 ou après, remboursables par anticipation en totalité ou en partie moyennant l'approbation préalable de l'AMF	Non remboursables par anticipation avant le 15 décembre 2021; Le 15 décembre 2021 ou après, remboursables par anticipation en totalité ou en partie moyennant l'approbation préalable de l'AMF
<b>Intérêts à payer</b>	1 580 \$	7 195 \$	2 309 \$	7 262 \$	2 806 \$	1 101 \$

Ces obligations sont garanties par une hypothèque prioritaire grevant les billets subordonnés correspondants à chacune des séries mentionnées ci-dessus.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

CRÉER CHAQUE JOUR  
LE DESJARDINS  
DE DEMAIN

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(Les chiffres présentés dans les notes complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

## NOTE 8 – EMPRUNTS

Les emprunts se composent des éléments suivants :

	2011	2010
<b>Emprunts à terme subordonnés auprès de la Caisse centrale Desjardins</b>		
3,65 %, remboursable par versements semestriels, comprenant le capital et les intérêts, au montant de 33 \$ jusqu'à l'échéance en avril 2014	157 \$	216 \$
2,50 %, remboursable par versements semestriels, comprenant le capital et les intérêts, au montant de 700 \$ jusqu'à l'échéance en décembre 2013	2 715	—
2,94 %, remboursable par versements semestriels, comprenant le capital et les intérêts, au montant de 386 \$ jusqu'à l'échéance en juillet 2012	755	1 488
6,25 %, remboursable par versements semestriels, comprenant le capital et les intérêts, au montant de 155 \$ jusqu'à l'échéance en juin 2012	151	438
2,35 %, remboursable par versements semestriels, comprenant le capital et les intérêts, au montant de 1 018 \$ jusqu'à l'échéance en novembre 2011	—	2 000
	<b>3 778</b>	4 142
Moins la partie à court terme	<b>2 307</b>	3 079
	<b>1 471 \$</b>	1 063 \$

Les versements annuels en capital à effectuer au cours des trois prochains exercices s'établissent à 2 307 \$ en 2012, 1 438 \$ en 2013 et 33 \$ en 2014.

Les paiements des intérêts ou du capital sur ces emprunts sont subordonnés au paiement de tout intérêt ou capital dû en vertu des obligations de premier rang, séries C, E, F et J émises par la Société.

Le 7 décembre 2011, la Société s'est vue accorder un crédit à terme subordonné supplémentaire auprès de la Caisse centrale Desjardins, d'un montant maximal de 5 000 \$, échéant le 30 novembre 2016. Au 31 décembre 2011, un montant de 2 285 \$ de ce crédit est inutilisé.

## NOTE 9 – CAPITAL-ACTIONS

### Autorisé

Nombre illimité d'actions, sans valeur nominale

- Ordinaires, votantes et participantes
- Privilégiées, catégorie A, non votantes et non participantes, n'ayant droit à aucun dividende, rachetables au montant du capital versé
- Privilégiées, catégorie B, non votantes et non participantes, n'ayant droit à aucun dividende, rachetables au montant du capital versé

Les actions émises et entièrement payées se détaillent comme suit :

	2011	2010
10 000 actions ordinaires	10 \$	10 \$
1 000 000 d'actions privilégiées catégorie A	1 000	1 000
	<b>1 010 \$</b>	1 010 \$

Au cours de l'exercice, la Société a versé des dividendes d'un montant de 40 \$ sur ses actions ordinaires, soit quatre dollars et quatre cents par action ordinaire, correspondant à un taux annuel de 4 % de la valeur totale du capital-actions.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

CRÉER

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(Les chiffres présentés dans les notes complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

## NOTE 10 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur de la trésorerie, des intérêts à recevoir, de l'emprunt bancaire, des autres créances à recevoir et des autres charges à payer est égale à la valeur comptable en raison de leurs échéances à court terme.

Le tableau suivant compare la juste valeur et la valeur comptable des instruments financiers :

	2011			2010		
	Juste valeur	Valeur comptable	Écart favorable (défavorable)	Juste valeur	Valeur comptable	Écart favorable (défavorable)
Billets subordonnés	3 583 773 \$	3 400 000 \$	183 773 \$	3 043 788 \$	2 900 000 \$	143 788 \$
Obligations de premier rang	3 584 954	3 387 519	(197 435)	3 044 728	2 888 111	(156 617)
Emprunts	3 785	3 778	(7)	4 157	4 142	(15)

La juste valeur des billets subordonnés et des emprunts est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs à des taux d'actualisation représentant les taux dont la Société pouvait se prévaloir en date de fin d'exercice pour des titres

comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur des obligations de premier rang est établie selon les cours du marché.

## NOTE 11 – IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

### Charge d'impôts sur le résultat de l'exercice

La charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat comptabilisée à l'état du résultat pour les exercices terminés les 31 décembre se détaille comme suit :

	2011	2010
<b>Impôts exigibles</b>		
Charge d'impôts exigibles sur le résultat	673 \$	331 \$
<b>Impôts différés</b>		
Création et renversement des différences temporelles	(14) \$	316 \$

### Rapprochement du taux d'imposition

La charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat à l'état du résultat pour les exercices terminés les 31 décembre diffère de celle qui serait établie au taux statutaire canadien pour les raisons suivantes :

	2011	2010
Impôts au taux statutaire combiné de 28,40 % (29,90 % en 2010)	651 \$	694 \$
Autres	8	(47)
Charge d'impôts sur le résultat de l'exercice	659 \$	647 \$

La réduction du taux statutaire s'explique par le fait que le taux général d'imposition fédéral applicable à 2011 est de 16,50 % comparativement à 18,00 % en 2010.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

CRÉER CHAQUE JOUR  
LE DESJARDINS  
DE DEMAIN

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(Les chiffres présentés dans les notes complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

## NOTE 11 – IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

### Impôts différés

Les sources d’impôt différé sont les suivantes :

	État de la situation financière			État du résultat	
	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010	2011	2010
<b>Actifs d’impôt différé</b>					
Honoraires professionnels	336 \$	— \$	— \$	6 \$	— \$
<b>Passifs d’impôt différé</b>					
Obligations de premier rang	982	660	344	(20)	316
<b>Solde net des passifs d’impôt différé</b>	<b>646 \$</b>	660 \$	344 \$	(14) \$	316 \$

Les passifs d’impôt différé sont présentés comme suit à l’état de la situation financière :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Passifs d’impôt différé <sup>(1)</sup>	646 \$	660 \$	344 \$

<sup>(1)</sup> Les impôts différés se résorberont principalement à long terme.

## NOTE 12 – GESTION DES RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société, dans le cours normal de ses activités, est exposée à différents risques découlant des instruments financiers, notamment le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. La façon dont la Société évalue ses risques, ainsi qu’une description des objectifs, des politiques et des méthodes qui servent à les gérer sont présentées aux pages 7

à 9 de la section « Gestion des risques découlant des instruments financiers » du rapport de gestion. Les zones ombragées et encadrées qui comprennent les textes et les tableaux présentés dans ces pages font partie intégrante de ces présents états financiers.

## NOTE 13 – GESTION DU CAPITAL

L’objectif de la Société en matière de gestion de capital est d’assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité, afin d’assurer la continuité de ses opérations, dont le paiement régulier du dividende à ses actionnaires.

La Société, filiale à part entière de la Fédération, n’est pas elle-même soumise à des exigences réglementaires relatives à

son capital, celles-ci s’appliquant plutôt au Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement) dans son ensemble. Les actifs de la Société sont consolidés aux fins de l’évaluation de la composition et de la suffisance du capital du Mouvement, effectuée selon la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base émise par l’AMF.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

CRÉER

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(Les chiffres présentés dans les notes complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

## NOTE 14 – INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

### **Transactions entre les parties liées de la Société**

Les états financiers reflètent certaines opérations effectuées avec des entités du Mouvement. Toutes ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché et ont été initialement comptabilisées à la juste valeur.

Les principales transactions entre les parties liées comprennent les revenus d'intérêts sur les billets subordonnés des caisses Desjardins et les frais d'intérêts sur emprunts. Elles

comprennent également des frais d'honoraires professionnels. Les principaux éléments d'actifs entre les parties liées comprennent les billets subordonnés des caisses Desjardins et les intérêts à recevoir et, en ce qui concerne les éléments de passifs, les emprunts et les autres charges à payer.

Ces opérations et les soldes à la fin de l'exercice se détaillent comme suit :

	2011			2010		
	Fédération	Caisse Desjardins	Autres parties liées <sup>(1)</sup>	Fédération	Caisse Desjardins	Autres parties liées <sup>(1)</sup>
<b>État du résultat</b>						
Revenu d'intérêts sur billets subordonnés des caisses Desjardins	— \$	156 412 \$	8 \$	— \$	113 257 \$	7 \$
Revenu d'intérêts sur trésorerie	—	—	—	—	—	1
Frais d'intérêts sur obligations de premier rang	—	—	2 293	—	—	5 490
Frais d'intérêts sur emprunts	—	—	147	—	—	139
Honoraires professionnels	224	—	—	224	—	—
<b>État de la situation financière</b>						
Intérêts à recevoir	— \$	23 223 \$	76 \$	— \$	22 078 \$	93 \$
Billets subordonnés des caisses Desjardins, au coût	—	3 399 822	178	—	2 899 822	178
Frais reportés, au coût non amorti	—	—	—	12	—	—
Emprunt bancaire	—	—	1 082	—	—	2 323
Intérêts à payer	—	—	236	—	—	585
Autres charges à payer	75	—	—	44	—	—
Obligations de premier rang	—	—	37 384	—	—	82 770
Emprunts	—	—	3 778	—	—	4 142

<sup>(1)</sup> Les autres parties liées comprennent la Caisse centrale Desjardins, Valeurs mobilières Desjardins et Desjardins Sécurité financière.

En plus des opérations ci-dessus mentionnées, un montant de 640 \$ versé à Valeur mobilières Desjardins est compris dans les frais capitalisés aux obligations de premier rang à l'état de la situation financière au 31 décembre 2011 (1 857 \$ au 31 décembre 2010).

### **Transactions avec les principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration et les membres du comité de direction de la Société. Ces personnes ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle

des activités de la Société. Dans le cours normal de ses affaires, la Société n'effectue pas de transactions financières avec ses dirigeants.

La rémunération des dirigeants est versée par la Fédération. Leur rémunération n'est donc pas constatée à l'état du résultat de la Société. La proportion de la rémunération des dirigeants attribuable à la Société est non significative par rapport à l'ensemble des données financières présentées.

## Capital Desjardins inc.

100, rue des Commandeurs  
Lévis (Québec) Canada  
G6V 7N5

[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)

Pour renseignements supplémentaires :

**Jacques Descôteaux**  
*Vice-président, Administration*  
Téléphone : 514 281-7777

**Patrick Nadeau**  
*Relations avec les investisseurs*  
Téléphone : 514 350-8686, poste 2636

Document produit par la  
**Direction financière du Mouvement Desjardins**  
Téléphone : 418 835-8444 et 1 866 835-8444

**The English version of this yearly  
report is available upon request.**



100 %